

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 126 (2000)
Heft: 14

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

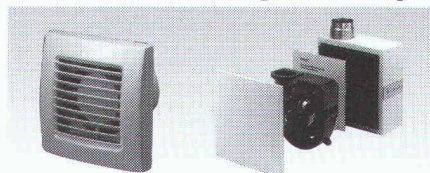


**... compétence et respect des délais
pour la réussite de vos projets !**



Rue de l'Industrie 30 1630 Bulle
Tél.: 026/ 913 22 23 Fax: 026/ 913 22 00

ANSON livre la qualité à prix avantageux:



Les ventilateurs pour bains / WC les plus modernes et de première qualité montés en façade pour tracé monotube, extraction d'air en monotube et à récupération de chaleur. Élégant. Demandez la visite et l'offre du spécialiste: ANSON ZURICH



Tous les accessoires pour les ventilateurs temporisateurs, commutateurs intermittents, tuyaux d'aération, traversées de murs et de toiture, grilles de protection contre les intempéries, etc. Il suffit d'appeler ANSON.

ANSON 01/461 11 11

8055 Zurich Friesenbergstrasse 108 Fax 01/461 31 11



ARCHITECTES - INGÉNIEURS

**GARANTISSEZ VOS COÛTS ET DÉLAIS
DE CONSTRUCTION**
en faisant appel à

SGC

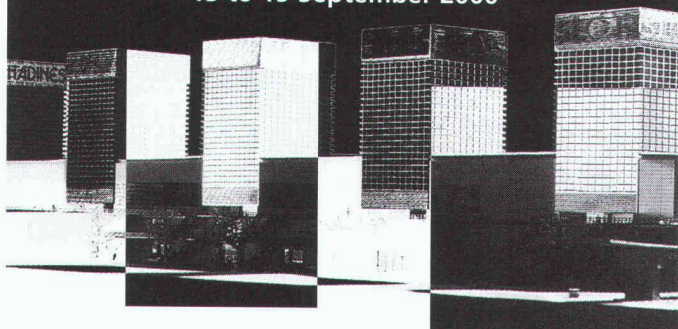
votre partenaire qui offre à tout constructeur la garantie contre les dépassements basée sur le contrat et l'avenant **SIA Plus 1019**.

Une équipe de plus de 30 ans d'expérience.

Surveillance et Garantie de la Construction S.A.
116, route de Florissant Tél. (022) 703 47 47
1206 GENEVE Fax (022) 703 47 49

GLOBAL CITY versus LOCAL IDENTITY

3rd International Architecture Symposium Pontresina
13 to 15 September 2000



Are megalopolises which are taking part in the global game losing their local colour? What will happen to cities which play only a minor role in the global interplay? Does the city really even need to be newly invented? Question after question. **Massimiliano Fuksas, Toyo Ito, Hans Kollhoff, Jean Nouvel** and co-speakers from the fields of economy, science and politics look for answers through presentations, discussions and workshops.

For further information: Telephone +41 (0)81 838 83 18
www.archisymph.com, info@archisymph.com
Tourist Information Office Pontresina / Switzerland

Our partners: Alcopor, Forbo, Jansen, SITAG International,
Zumtobel Staff/Luxmate Controls,
Swiss Federal Office of Culture, Swissair as Official Carrier

CONCOURS D'ARCHITECTURE

Les communes de Fribourg, Villars-sur-Glâne, Granges-Paccot, Givisiez et Corninboeuf, unies par la convention du 13 décembre 1999 relative aux infrastructures culturelles, organisent un concours public d'architecture pour la

construction d'une salle de spectacles

sur le site des Grand-Places, à Fribourg

Il s'agit d'un concours de projet public à deux degrés au sens de l'art. 5 du règlement SIA 142, pour la réalisation d'une salle de spectacles au centre de la ville de Fribourg.

Le concours est soumis aux dispositions de la loi fribourgeoise sur les marchés publics (LFMP) du 11 février 1998 et de son règlement d'application (RMP) du 28 avril 1998 sous la forme d'une procédure ouverte. Il s'adresse aux architectes dont la qualité est reconnue par la loi fribourgeoise sur l'aménagement du territoire et les constructions du 19 mai 1993/1997 (LATeC), art. 187.

Le rendu des projets du 1^{er} degré est fixé au 3 novembre 2000 et celui du 2^e degré fin février 2001.

Les architectes intéressés peuvent obtenir un résumé du règlement et programme auprès du secrétariat du concours (demande exclusivement par fax au 026/322 28 80) dès le 14 juillet 2000. Le dernier délai pour les inscriptions est fixé au 31 août 2000. Ces dernières devront se faire par écrit à l'adresse suivante: Atelier d'architecture Jean-Marc Bovet, rue Joseph-Reichlen 6, 1700 Fribourg. Le récépissé attestant d'une finance de Fr. 300.- devra être joint à la demande d'inscription.

Les documents du concours seront envoyés aux concurrents dès le 7 août 2000, puis au gré des inscriptions enregistrées.

Le versement se fera sur le CCP 17-15-1 de la Ville de Fribourg, avec la mention «concours d'architecture pour le Centre culturel des Grand-Places». Cette somme sera remboursée aux concurrents qui rendront un projet admis au jugement du 1^{er} degré.